

FEUILLE DE MATCH - FOOTBALL AMÉRICAIN

Date : 06/04/2019	Nom du stade : GRAND MARAIS	SCORE en chiffre	SCORE en lettre	Nombre d'expulsés (1)	Nombre de blessés (1) (2)	Montant du chèque reçu ou « virement » si choix du club(3)
Heure : 19h00	Ville : AMIENS					
Journée : 7						
Equipe locale	SPARTIATES	10	10	0		600,00
Equipe visiteuse	GOLIGARS	07	07	0	1	600,00

(1). Cocher les joueurs blessés et/ou expulsés sur la liste des licenciés de l'équipe concernée et, pour les expulsés, indiquer nom, prénom, N° de licence, et motif dans la case « Observation » ci-dessous. (2) Indiquer le nombre de joueurs évacués entre parenthèses. (3) Une facture sera envoyée par la FFFA ou la ligue de l'équipe locale aux 2 clubs.

Catégories	Licence						Fonction	Nom	Prénom	N° licence	Niveau (ARI / ARN / ARR / ARC / D1/D2 / ARC)
	International	National	Territorial	Régional	Amical	Poule					
U16 (jeu à ___)*							AP	HUNKILLEN	PATRICK	66	ARI
U19 (jeu à ___)**							JM	ROBILLARD	Sebastien	37	ARN
U19 (jeu à 11)							JL	DUBOIS	Alexandre	388	ARN
Senior femme							JC	CARTON	N. Yves	580	ARN
Senior homme							JCA	MCCAVITT	NYALL	520	ARN
Senior D3							Jch	FERNANDEZ	Fredéric	4479	ARC
Senior D2							Jco	VANDURME	Philippe	3100	ARR
Senior D1		X					JCE				
* 5,7,9 ou 11 ** 7 ou 9							Chaîneur	TCHOUNGUI	Thomas	50982	
DELEGUE DE MATCH :							Chaîneur	BEN FARAAT	Zine	44305	
		Nom		N° licence			Chaîneur	JORAN	Benoit	49573	
Local	CAGNIARD		574				Ramasseur	LEFEVRE	Antoine	49253	
Visiteur							Ramasseur	LEGUENNEC	Emmanuel	49868	

EQUIPE MEDICALE et ORGANISATEUR
 Nom de l'organisation médicale : _____ Nom du médecin : G. CARON

NOM : ROBLOT
 Président du club
 Représentant/Autre : vice président
 Certifié sur l'honneur être en conformité avec les prescriptions du Chapitre III des TITRE II - REGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX COMPETITIONS DE FOOTBALL AMERICAIN.
 Signature :

INCIDENT DISCIPLINAIRE / INCIDENT ADMINISTRATIF / RECLAMATION

Rapport d'incident disciplinaire (à renseigner par l'AP ou le délégué sur le formulaire dédié) : Oui Non

Rapport d'incident administratif (à renseigner par l'AP ou le délégué sur le formulaire dédié) : Oui Non

Reclamation de l'équipe (à renseigner par le Président, le capitaine ou l'entraîneur principal sur le formulaire dédié - joindre un chèque de 80€ (à l'ordre de la FFFA en cas de match de niveau national, de la Ligue Régionale dans tous les autres cas) : Locale Visiteuse

OBSERVATION (pour toute expulsion, un rapport d'incident détaillé doit être rédigé par l'AP et transmis aux instances dans les plus brefs délais) :

SIGNATURES EQUIPE	QUALITE	NOM (écrit en lettres capitales)	Signature (vérifications administratives)		Signature Délégué de Match		Signature Arbitre Principal	
			d'avant match	d'après match	Avant match	Après match	Avant match	Après match
Locale	Entraîneur Principal	GUERSENT						
	Capitaine	FOURNIER						
Visiteuse	Entraîneur Principal	NAS						
	Capitaine	BORDIN						

Une fois signé, ce document doit être scanné et envoyé par l'équipe vainqueur de la rencontre (en cas de match nul, par l'équipe locale) au plus tard le mardi avant 18H suivant le match à la FFFA (feuilledematch@fffa.org) et à la ligue régionale de l'équipe locale. L'AP doit envoyer tous les documents par courrier, à la FFFA pour les championnats la D1 et la D2, et à la ligue de l'équipe locale pour tous les autres championnats. La Ligue Régionale enverra les documents à la FFFA immédiatement ensuite. L'organisateur s'assure que les documents ont bien été envoyés et reçus par les différents organismes.